

PARCOURS 6

Une balade fleurie et chocolatée

📍 Boissy-Saint-Léger et Limeil-Brévannes

📏 9 km

🕒 2h de marche

🔄 En boucle

> Accès par le RER A
conseillé, station
Boissy-Saint-Léger



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) à la station du RER A de Boissy-Saint-Léger.

Depuis le parvis de la gare prenez sur votre gauche (en ayant la gare dans votre dos) pour rejoindre *le boulevard de la gare*, traverser *l'avenue du Général Leclerc*, puis suivre la direction du centre-ville en remontant *la rue de Paris* sur 600 m. Tournez à gauche sur *la rue du Temple* pour atteindre au bout et face à vous le **temple protestant de Boissy-Saint-Léger (1)**.

Engagez-vous à droite *rue Mercière* jusqu'au feu tricolore et tournez de nouveau à droite *rue de Sucy*. À 150 m sur votre gauche découvrez l'ancienne **ferme de Boissy (2)** qui accueille le marché communal.

Poursuivez votre chemin jusqu'au carrefour à feux et tournez à gauche *boulevard Léon Révillon*. Vous passez devant la Mairie de Boissy-Saint-Léger, inspirée du Château de Grosbois. Un peu plus loin, observez le lavoir municipal, bien conservé et ceint de verdure. Faites quelques pas supplémentaires pour atteindre le **parc commémoratif de Boissy (3)**.

Continuez jusqu'à l'important carrefour à feux de *l'avenue du Général Leclerc*. Tournez à droite, et à la prochaine intersection, traversez au feu pour vous diriger à gauche dans *la rue de Valenton*. Parcourez 250 m jusqu'aux **serres des orchidées Vacherot et Lecoufle (4)** situées sur votre gauche.

À la sortie des serres, revenez sur vos pas, traversez *la rue de Valenton* pour emprunter la première rue à gauche, *rue de la Procession*. Au n°48, poussez la porte du **Chocolatier Janin (5)**.

Revenez sur vos pas et engagez-vous à gauche dans *l'avenue Hottinguer*. Au premier croisement, empruntez *la rue Louise Chenu* sur votre gauche. Marchez sur 800 m pour atteindre le bout de la rue et prenez à droite sur *la rue du Tertre*. Au virage, continuez tout droit vers *le chemin des Regards*. Rejoignez ensuite le sentier piétonnier sur votre droite, situé sur l'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer de la ligne de la Bastille. En débouchant sur *la rue Eugène Varlin*, tournez à droite. 200 m plus bas, après avoir passé la série de virages, suivre le chemin qui zigzague à travers les arbres fruitiers du petit **parc Coline Serreau (6)**.

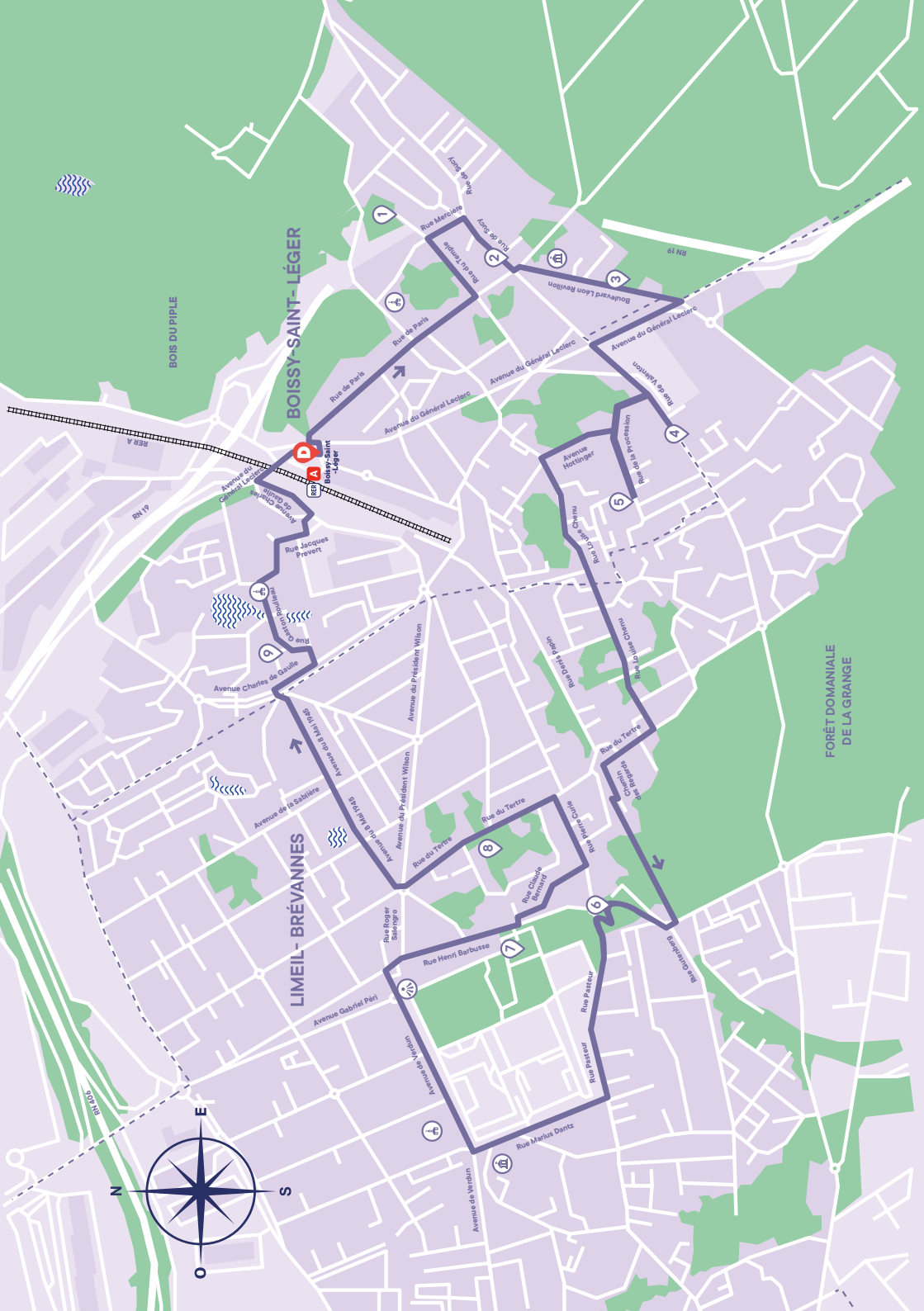
À la sortie du parc au niveau du *carrefour du 19 mars 1962*, orientez-vous à votre gauche vers *la rue Pasteur* et longez l'enceinte de l'hôpital Emile Roux sur 450 m, puis tournez à droite à l'intersection avec *la rue Marius Dantz*. 350 m plus loin, tournez à droite sur *l'avenue de Verdun*. Vous passez alors devant l'église Saint-Martin, construite au XVIII^e siècle et récemment agrandie. À 450 m, au rond-point, au niveau de la grille d'entrée de l'hôpital, profitez de la perspective offerte sur le bâtiment historique du domaine, dont la façade arrière était visible plus tôt dans le parcours. Il s'agit du **Château de Brévannes (7)**.

Tournez à droite dans *la rue Henri Barbusse* au cœur du centre-ville de Limeil-Brévannes. À 350 m, après l'élégante villa de Séze abritant le poste de police municipale, un petit square sur votre droite encadre un colombier, vestige de l'ancien domaine. Poursuivez jusqu'à *la place René Marck* sur votre gauche. Au bout du parking empruntez le chemin piétonnier

prolongé par *la rue Claude Bernard*. Tournez à gauche sur *la rue Pierre Curie*, puis de nouveau à gauche dans *la rue du Tertre*. Partez explorer le **parc Léon Bernard (8)**.

À partir du parc, poursuivez tout droit jusqu'au rond-point pour emprunter la deuxième à droite en direction du Collège D. Féry, sur *l'avenue du 8 mai 1945*. Laissez-vous surprendre par le petit lac des Tilleuls, une ancienne ballastière, offrant un havre de verdure bucolique. Poursuivez sur 450 m jusqu'à rejoindre *l'avenue Charles de Gaulle*. Traversez le carrefour afin de rejoindre le trottoir d'en face. Orientez-vous sur votre droite en longeant les immeubles, puis contournez l'aire de jeux pour enfants et empruntez sur votre gauche *la rue Gaston Roulleau*, cheminement piétonnier permettant de circuler entre les immeubles jusqu'au cœur du **quartier de la Haie Griselle de Boissy-Saint-Léger (9)**.

À 250 m observez à votre gauche sur le fronton d'un immeuble, la discrète fresque de Jean-Louis Dupart représentant un pêcheur à la ligne. À proximité, se dresse la Chapelle Notre-Dame de la Plaine, bâtiment tout en briques rouges érigé au XX^e siècle. Contournez-la par la droite afin de rejoindre *la rue Jacques Prévert*. Sur votre droite, *la place du Forum*, regroupe la médiathèque, le cinéma et le centre culturel Le Forum. 150 m plus loin contournez sur votre gauche le commissariat de police et poursuivez sur le trottoir de *l'avenue Charles de Gaulle*. Au prochain carrefour, traversez aux feux en remontant sur votre droite *l'avenue du Général Leclerc*. Passez sous le pont de la voie ferrée, et rejoignez votre point de départ : **la gare RER Boissy-Saint-Léger (D)**.



BOIS DU PIVLE

BOISSY-SAINT-LÉGER

LIMEL-BRÉVANNES

FORÊT DOMANIALE DE LA GRANGE



RN 19

RN 19

RD 102

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

À VOIR SUR LE PARCOURS

◊ Le temple protestant de Boissy

Construit en 1875, l'édifice abrite le haut-relief d'Auguste Bartholdi, aussi connu pour être l'auteur de la Statue de la liberté à New York. Il a été édifié grâce au financement du baron Hottinguer et de son épouse, Caroline Delessert, et servait de lieu de culte pour les protestants locaux, de chapelle pour le château du Piple et de salle pour l'École normale d'institutrices protestantes.



◊ Les serres aux orchidées



La maison Vacherot & Lecoufle cultive les orchidées depuis 1886. Ouverte toute l'année, la serre-cathédrale permet, selon les floraisons, de profiter d'une visite différente à chaque saison. Mondialement connu par les collectionneurs, et notamment pour la mise au point d'un système de clonage, cet établissement vaut à Boissy-Saint-Léger le qualificatif de « Capitale des Orchidées ».

◊ Le chocolatier Janin

Créée en 1950, l'établissement est spécialisé dans la fabrication artisanale de bonbons et chocolats. Des visites sont organisées régulièrement sur inscription au préalable.



◊ La ligne de la Bastille

Ouverte à partir de 1859, cette ligne ferroviaire reliait la gare de la Bastille (Paris) et Verneuil-l'Étang (Seine-et-Marne). Une partie de son tracé est intégrée en 1969 à la ligne A du RER après une profonde modernisation de l'infrastructure. L'autre partie s'est ouverte à la promenade.

◊ Le Château de Brevannes

Édifiée au XVII^e siècle, cette bâtisse de style classique a connu de nombreux propriétaires dont le neveu de Napoléon Premier, avant d'être rachetée par l'Assistance Publique pour devenir dispensaire puis hôpital. Fermé au public hors visites exceptionnelles.

